



Liberté Égalité Fraternité

Approbation du dossier de demande de financement FSE+ dans le cadre du dispositif ForProSup 2024-2025.

Conseil d'administration du 12 février 2024

Délibération 2024/02/CA-067

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 31;

Vu les statuts de la Mission Formation Continue et Apprentissage de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;

Vu la convention cadre 2022-2026;

Vu la délibération n°2023/12/CA-043 CA du 11 décembre 2023 autorisant le Président à solliciter un financement FSE+;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- APPROUVE le dossier de demande de financement FSE+ à hauteur de 116 730 euros déposé auprès de la Région Occitanie dans le cadre du dispositif ForProSup pour l'année universitaire 2024-2025.

Toulouse le 12 février 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Odile RAUZY

20 février 2024

Date de transmission à la Rectrice de Région

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

académique et publication :

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 33 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier 118 route de Narbonne 31062 Toulouse cedex 9 www.univ-tlse3.fr